

ASSEMBLÉE NATIONALE29 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 218

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 18 TER

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« L'impact »

les mots :

« L'effet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.